



ᑭᓄᓐ ᑭᓄᓐ ᑭᓄᓐ ᑭᓄᓐ ᑭᓄᓐ ᑭᓄᓐ  
Qulliq Energy Corporation  
Société d'énergie Qulliq  
Qulliq Alruyaktuqtunik Ikumatjutiit

## Message d'intérêt public

### Protégez-vous en faisant voler vos cerfs-volants loin des lignes électriques

Date de début : 21 septembre 2022

Date de fin : 30 septembre 2022

Nunavut

60 secondes

La Société d'énergie Qulliq (SÉQ) tient à rappeler aux Nunavummiut qu'ils doivent faire voler leurs cerfs-volants en toute sécurité, loin des lignes électriques.

Plusieurs cas de cerfs-volants qui se sont emmêlés dans des lignes électriques ont été signalés sur le territoire. Les cordes des cerfs-volants peuvent conduire l'électricité et causer des blessures graves, voire la mort.

Pour éviter tout danger, veuillez vous rappeler de ce qui suit :

- Ne faites jamais voler un cerf-volant près des lignes électriques aériennes. Si votre cerf-volant s'emmêle dans les lignes électriques, lâchez immédiatement la corde et la poignée du cerf-volant puis éloignez-vous. N'essayez pas de le retirer et signalez l'incident au numéro d'urgence 24 heures sur 24 de la SÉQ au 1-833-313-3030.
- Si le vent pousse votre cerf-volant près d'une ligne électrique ou d'une installation électrique, laissez-le partir. N'essayez pas de rattraper votre cerf-volant dans des environnements dangereux.
- Le meilleur endroit pour faire voler votre cerf-volant est un espace ouvert, loin des lignes électriques, des routes et des pistes d'aéroport.
- Évitez de faire voler des cerfs-volants qui contiennent des éléments en métal ou des fils métalliques.
- Ne faites pas voler votre cerf-volant par mauvais temps. Les éclairs sont de plus en plus fréquents dans l'Arctique et faire voler un cerf-volant par mauvais temps peut vous exposer à un risque d'électrocution.

La SÉQ tient à remercier les Nunavummiut pour leur coopération.

###

Relations avec les médias :

Renée Boucher

Gestionnaire intérimaire des communications intégrées

Société d'énergie Qulliq

[rboucher@qec.nu.ca](mailto:rboucher@qec.nu.ca)

867 979-7524